

Réf: Dossier 457179

Avis de constitution

SOCIETE « VOLAILLE DES BOSS »

Siège Abidjan Port-Bouet Jean Folly, Rue Jean
Kouassi ABOONOUA Carrefour petit Marché à 50m du
Marché., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025 et enregistrés au CEPICI le 20/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOLAILLE DES BOSS »

Objet : Elevage et reproduction des dindes -
Commercialisation des matériaux d'élevage -
Transport de marchandises - Imprimerie -
Import-Export - Commerce Général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Port-Bouet Jean Folly, Rue Jean
Kouassi ABOONOUA Carrefour petit Marché à 50m du
Marché., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M COULIBALY LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11758 du 24/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72467/GTCA/RC/2025 du 24/11/2025

